

Enseigner la Révolution Française en classe de seconde : un défi ?

Patrick Parodi et le groupe « La Durance »

Le 9 septembre 2006

Professeur au Lycée Frédéric Joliot-Curie

AUBAGNE

parod.pat@wanadoo.fr

Enseigner la Révolution française est toujours pour moi un défi en raison de la richesse de la chronologie et des thématiques. Cette jungle du possible peut très vite devenir un labyrinthe dans lequel l'enseignant peut se perdre et y perdre aussi ses élèves.

J'ai toujours opté pour une approche thématique mettant en valeur quelques points, tentant aussi de donner des repères chronologiques à travers une séance spécifique de classement de données et servant aussi à préparer les élèves à la composition. Malgré ce, la séquence sur la Révolution française débordait toujours en terme horaire.

Cette année, l'approche a été modifiée dans un souci d'efficacité sur ce dernier point (et la fourchette horaire a été respectée).

La séance présentée est la troisième de la séquence :

- la première consistait à présenter la société d'Ancien Régime et ses évolutions : ainsi, l'étude du portrait de Louis XVI a permis d'élaborer le concept de monarchie absolue et celle de tableaux des actions du même roi au cours de l'hiver 1788-1789 de montrer comment ce roi modifiait la façon dont le pouvoir était vécu et perçu, tenant compte ainsi des idées des Lumières ;
- la deuxième séance était consacrée au contexte européen et intellectuel de la France des années 1777-1780 avec l'émergence des philosophies des Lumières s'appuyant sur les modèles anglais et américain dans la vie politique française.

1 Quels objectifs ?

Cette séance veut mettre en avant la rupture que constitue l'année 1789 dans la pratique du pouvoir. En effet, plusieurs éléments peuvent être valorisés :

- lorsque Louis XVI convoque les États généraux, les députés ne sont conviés qu'à donner de «bons avis» au roi. Ils sont alors la Nation assemblée. Dès les premiers jours, ils décident de s'appeler Communes, référence à la situation anglaise avant de se proclamer Assemblée nationale et ouvrent ainsi la voie à la création d'une monarchie constitutionnelle ce qui n'était pas prévu au départ. Il y a donc un bouleversement de l'ordre établi ;

- le conflit entre légitimité et légalité. En 1789, selon les lois en vigueur, le pouvoir légal est entre les mains du souverain et de fait, les actions des députés (on ne rentre pas ici dans la chronologie des événements de mai- juin 1789 connus de tous : de manière volontaire, je les avais invités à lire un petit livre sur la Révolution française simple d'accès¹ ce que la quasi totalité a fait et cette lecture préalable a été très utile au final) sont illégales. Or, le discours de

¹ Jean Marc Schiappa « La Révolution française 1789-1799 » Librio coll. Repères, 2005

l'Assemblée est de mettre en avant sa légitimité à travers le principe de la souveraineté populaire dont elle serait l'émanation. Le tableau de David illustre parfaitement ce discours sur la légitimité de l'action des députés ;

- l'intervention du peuple dans le conflit des pouvoirs. Le peuple (et on prendra alors une acception très large de ce terme, des femmes exclues de la citoyenneté aux paysans vendéens en passant par les artisans et les ouvriers des villes) devient alors un acteur majeur de la Révolution dont il influence le déroulement en intervenant en 1789 notamment dans le conflit entre le roi et l'Assemblée au profit de cette dernière. Cette place du peuple permet de mesurer aussi ce que signifie le concept de révolution. Pour de nombreux historiens, tels Samuel Huntington, c'est « un bouleversement violent et permanent du gouvernement et des élites, soutenu par les masses, qui établit de nouvelles institutions politiques et économiques, une nouvelle structure politique avec un nouveau personnel et un nouveau répertoire de symboles et de rites ». ² La dimension de la révolution est donc globalisante et impliquerait à la fois une mutation politique et sociale. Ainsi, l'historien anglais Skocpol identifie seulement trois révolutions dans l'histoire : 1789, 1911 et 1917 : il y voit des révolutions complètes car le monde paysan y intervient même s'il reste moins bouleversé par les événements révolutionnaires que les villes. Annie Jourdan retrace de manière brillante les débats sur le concept de révolution et tente de montrer que les révolutions ne sont pas seulement génératrices de changements radicaux et rapides mais qu'elles peuvent sous l'apparence parfois de l'échec produire des effets à long terme. 1789 apparaît alors comme le début d'une révolution très forte, ce qui n'exclut en rien des permanences sociales ou économiques, dont les effets marquent le siècle suivant. Elle est donc exceptionnelle et sans pareille dans l'histoire de France.

2 Le déroulement de la séance

Cette séance s'appuie sur un ensemble documentaire fourni : le *Serment du Jeu de Paume* de David³, un texte de Paine relatant la prise de la Bastille, la déclaration de l'Assemblée de la communauté de Saint-Alban du 30 juillet 1789, le télégramme de l'ambassadeur d'Angleterre du 15 juillet 1789 et une image de la marche des femmes sur Versailles⁴.

Après un rapide rappel magistral du contexte de 1788 expliquant la convocation des Etats généraux de mai 1789, les élèves travaillent de manière autonome sur le tableau de David : il s'agit de montrer quels sont les objectifs de représentation du peintre, leurs écarts avec les événements et la perception de l'œuvre par les contemporains. Après la mise en commun, un premier bilan écrit est rédigé de manière collective.

La deuxième partie de la séance se déroule de manière identique : travail autonome sur les documents pour identifier les éléments permettant de repérer les tenants et les aboutissants du rapport de force entre le roi et l'Assemblée constituante dans l'année 1789, mise en commun collective avec inscription des mots clés au tableau, rédaction collective d'un court bilan écrit.

Enfin, les élèves doivent rédiger de manière autonome une synthèse répondant à la question posée en début de séance « Pourquoi peut-on dire que l'année 1789 est une année sans pareille ? ».

3 Analyse de la séance

² Cité par Annie Jourdan in « La Révolution, une exception française ? », Champs Flammarion, 2005.

³ Le tableau final tel que nous le connaissons (Musée Carnavalet) ne serait pas de David et daterait de la Restauration. L'œuvre originale de David (inachevée) est exposée au Musée de Versailles.

⁴ Voir annexe 1 pour les documents écrits : fiche de docs n°3 <http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/default.htm>

Dans l'ensemble, les élèves ont réagi positivement au travail proposé et avec un relatif enthousiasme. Le déroulement du travail notamment dans l'alternance des situations d'apprentissage leur est familier et ils ne rechignent pas à écrire et à produire.

Cependant, trois points soulèvent problème et méritent réflexion :

1) le travail sur le *Serment du Jeu de Paume*. Ce tableau est omniprésent dans les manuels mais n'est utilisé que comme illustration. Il a le statut d'une photographie de l'événement (ainsi, Robert Enrico s'en inspire dans les moindres détails pour son film « La Révolution française ; les années lumières ») et c'est l'utilisation la plus simple et sans aucun doute la plus simpliste qui en est faite. Ce tableau pose de multiples problèmes. Tout d'abord, chronologique. Commencée en 1790, l'œuvre est poursuivie en 1791 après une souscription du club des Jacobins qui rapporte peu. Un dessin est présenté au Salon le 28 septembre 1791. David travaille peu l'œuvre dès 1792 : des gravures du dessin sont confiées à Denon en 1793. Il tente même de changer de thème après 1795 avant de revenir à son projet initial. Ces épisodes ne sont pas anodins mais témoignent des évolutions des sentiments politiques de David et des évolutions politiques plus générales. Dès 1792-1793, des personnages tels Barnave, Bailly et Mirabeau sont considérés comme des contre-révolutionnaires et David, membre de la Convention, répugne à les représenter. Il y a donc dichotomie entre le temps de l'événement représenté, le temps de la réalisation de l'œuvre et le temps des convictions de David. Cet aspect n'a pas été abordé faute d'avoir donné des documents parallèles aux élèves qui leur auraient permis de le percevoir et en raison de la difficulté de l'approche. C'est pourquoi cela fut dit de manière magistrale.

Par ailleurs, le questionnement pouvait être modifié afin de faciliter la réflexion des élèves : deux premières questions auraient dû fixer les circonstances de l'événement (quel cet événement ? comment le situer au début de la Révolution française ?) et le parcours de David (quand peint-il ce tableau ? à quel moment de la Révolution ?). Ensuite, en s'attachant par exemple au personnage de Bailly, on aurait montré que les personnages représentés ne sont pas perçus comme des héros à la date de création de l'œuvre avant d'arriver à une interprétation plus critique du tableau. La construction du questionnement est essentielle : des questions graduées en difficulté (décrire et contextualiser dans un premier temps : que voit-on ? qu'est-ce que cela raconte ? mettre en relation et interpréter dans un deuxième temps) facilitent l'investissement des élèves et ne rendent pas la tâche impossible, même aux élèves les plus en difficulté.

2) Deuxième problème posé par l'œuvre : la représentation choisie est porteuse de sens. Le *Serment du Jeu de Paume* est conçu comme une représentation théâtrale : Bailly est de face, tourne le dos au rare public présent et les attitudes des uns et des autres sont statufiées (dans un premier temps, David représente les corps nus avant de les habiller afin de mettre en valeur la posture). On peut noter le respect de la règle « unité de temps, unité de lieu, unité d'action » (la salle du Jeu de Paume, l'orage d'été fictif et le serment) ; l'œuvre s'adresse aux citoyens qui ont ainsi l'impression d'assister à la scène et d'y prendre part. Il y a donc une forte charge symbolique dans le choix fait par David que les élèves ont clairement perçus par la description réalisée. Cette partie de la séance fut la plus riche dans son déroulement : des élèves ont ainsi noté qu'il s'agissait de montrer que le pouvoir de l'Assemblée venait des citoyens et s'opposait au principe de la monarchie de droit divin et que le tableau n'était pas que l'expression fidèle d'une réalité.

3) Enfin, la difficulté majeure de la séance venait du choix de la problématique. Celle-ci fut difficile à appréhender pour les élèves en raison d'une formulation

insuffisamment explicite. Dans les réponses aux questions, les élèves ont su décrire le conflit entre le roi et la Nation et l'intervention du peuple dans le cours des événements. Le fait que les diverses mesures prises mettent fin à l'identification du roi à la Nation, notamment avec l'abolition des privilèges ou la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a été aussi mis en avant. Cependant, la majorité des élèves a choisi une approche chronologique dans la synthèse, racontant les divers événements mais les mettant plus difficilement en relation entre eux et avec les objectifs poursuivis. Cette difficulté trouve en partie son origine dans le texte du petit ouvrage lu préalablement et du texte du cours du manuel : les élèves, scolaires et appliqués, les ont fréquemment consultés et lus si bien que face au flou de la consigne, ils ont reproduit un texte chronologique qui s'en inspirant, les rassure. Si l'interprétation peut être discutée, les faits, tels qu'enseignés au lycée, sont incontestables. Une problématique plus explicite et plus simple, reprenant entre autres l'idée d'opposition entre légalité et légitimité, pouvait être mise en place telle cette question, guidant davantage les élèves et les aidant à construire leur récit : « *En quoi l'année 1789 est une année de bouleversement politique : renversement de l'ordre établi, conflit entre légitimité et légalité, intervention populaire ?* ». De plus, la problématique ne doit pas seulement amener les élèves à décrire les faits mais aussi les analyser ; il s'agit de porter un regard sur les événements, de trouver une grille de lecture afin de s'extraire de la simple chronologie linéaire.

Dans l'ensemble, malgré ces quelques points, aborder l'année 1789 par le tableau de David a permis d'aborder immédiatement la question du pouvoir et des conflits naissants sur ce dernier. Les élèves ont spontanément utilisé la chronologie nécessaire à la compréhension du tableau. Le conflit entre le roi et les députés du Tiers État sur le vote séparé ou par tête par exemple n'a pas été abordé en tant que tel mais les élèves ont mis en avant qu'il reflétait deux conceptions différentes du pouvoir. Enfin, la prise de la Bastille, la nuit du 04 août consécutive à la Grande Peur, les journées d'octobre apparaissent clairement comme essentielles dans la lutte pour la maîtrise du pouvoir. Cette approche a permis de se dégager du risque de raconter linéairement les événements et de leur donner du sens. Et c'est le professeur qui guide la démarche, construit la séance et finalement donne du sens à l'événement en fonction de ses choix : il ne s'agit alors pas de faire une histoire globalisante mais d'arriver à une approche politique de la Révolution, approche entendue comme forme de mise en intrigue, dans laquelle le choix de la problématique est essentiel.

Lors de la séance suivante, furent étudiées les structures politiques mises en place par la Révolution et leurs difficultés entre 1791 et 1799 : les élèves ont alors repris cette idée que la conception idéologique du pouvoir est à l'origine des différents conflits. C'est en cela que la séance sur 1789 fut particulièrement réjouissante à mener.

Enseigner la révolution en seconde

Fiche de documents

Document n°1

« Un événement dont tout le monde est parfaitement instruit, c'est que la Bastille fut attaquée avec un enthousiasme que l'amour seul de la liberté peut inspirer, et emportée dans l'espace de quelques heures. Mon dessein n'est pas d'entrer dans les détails de l'attaque ; mais de mettre sous les yeux du public la conspiration qui tomba avec la Bastille. Il était bien juste que la prison à laquelle le nouveau ministère (1) destinait l'Assemblée nationale devint un premier objet d'attaque, quand ce n'aurait été d'ailleurs le maître autel et le château fort du despotisme. Cette entreprise détruisit le nouveau ministère. Chacun de ceux qui le composaient fut alors occupé des moyens d'éviter la ruine à laquelle il avait destiné les autres. Les troupes de Broglie (2) se dispersèrent et lui même s'enfuit avec elles. »

Thomas Paine, Les Droits de l'Homme, 1791.

Necker, ministre du roi, bénéficiant de la confiance de la population est renvoyé le 11 juillet par le roi et est rappelé le 17 juillet.

Le maréchal de Broglie commandait es troupes rassemblées par le roi autour de Paris et que craignait la population parisienne. Il émigre dès le lendemain.

Document n°2

« Les hommes assemblés, à l'exception du curé et quelques autres habitants, en très petit nombre, pour rendre hommage à la vérité, ont déclaré s'être armés et attroupés hier matin en très grand nombre, qu'ils se sont transportés dans la maison et étude dudit Maître Bertray, notaire, dans celle de notre châtelain, et dans celle de notre greffier ; qu'ils se sont de force et avec des menaces fait exhiber tous les titres, papiers et documents qui intéressaient le seigneur de Vaulx et plusieurs autres particuliers, qu'ils s'en sont emparés, les ont porté sur la place publique de ce lieu où ils les ont fait brûler. »

Assemblée de la communauté de Saint Alban, 30 juillet 1789, in Pierre Connad, La Grande Peur en Dauphiné, Librairie G. Bellais.

Document n°3

« Le vœu général est que le Roi vienne à Paris et on espérait hier que Sa Majesté se laisserait convaincre de se montrer ici en ce jour ; mais on dit qu'Elle en a été empêchée par une indisposition : il est difficile de prévoir les mesures auxquelles le peuple recourra maintenant ; on pense généralement cependant qu'un corps de citoyens armés de 50 000 hommes au moins, se rendra à Versailles pour ramener de force le Souverain dans sa capitale. Les sentiments du peuple sont en ce moment défavorables à la Cour.

Ainsi donc, My Lord, la plus grande révolution de notre temps, n'aura coûté si on considère l'importance de l'événement, que la vie de quelques hommes ; à partir de cette date, nous devons considérer la France comme un pays libre, le Roi comme un monarque aux pouvoirs limités et la noblesse réduite au niveau du reste de la Nation... »

L'ambassadeur du roi d'Angleterre au ministre des Affaires étrangères, le 15 juillet 1789. Cité par M. Chaulanges, Textes historiques, 1715-1789, Delagrave.



^[1] Jean Marc Schiappa, *La Révolution française 1789-1799*, Librio coll. Repères, 2005

^[2] Cité par Annie Jourdan in *La Révolution, une exception française ?*, Champs Flammarion, 2005.

^[3] Le tableau final tel que nous le connaissons (Musée Carnavalet) ne serait pas de David et daterait de la Restauration. L'oeuvre originale de David (inachevée) est exposée au Musée de Versailles.

^[4] Voir annexe 1 pour les documents écrits : [fiche de docs n°3](#)